

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

NEGATIV, SACREBLEU PRODUCTIONS ET BFFILM PRÉSENTENT

NOMINATIONS AUX
GOLDEN GLOBES® 2022
MEILLEUR FILM D'ANIMATION

COMPÉTITION INTERNATIONALE
Festival des 3 Continents
NANTES - 2020



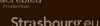
MA FAMILLE AFGHANE

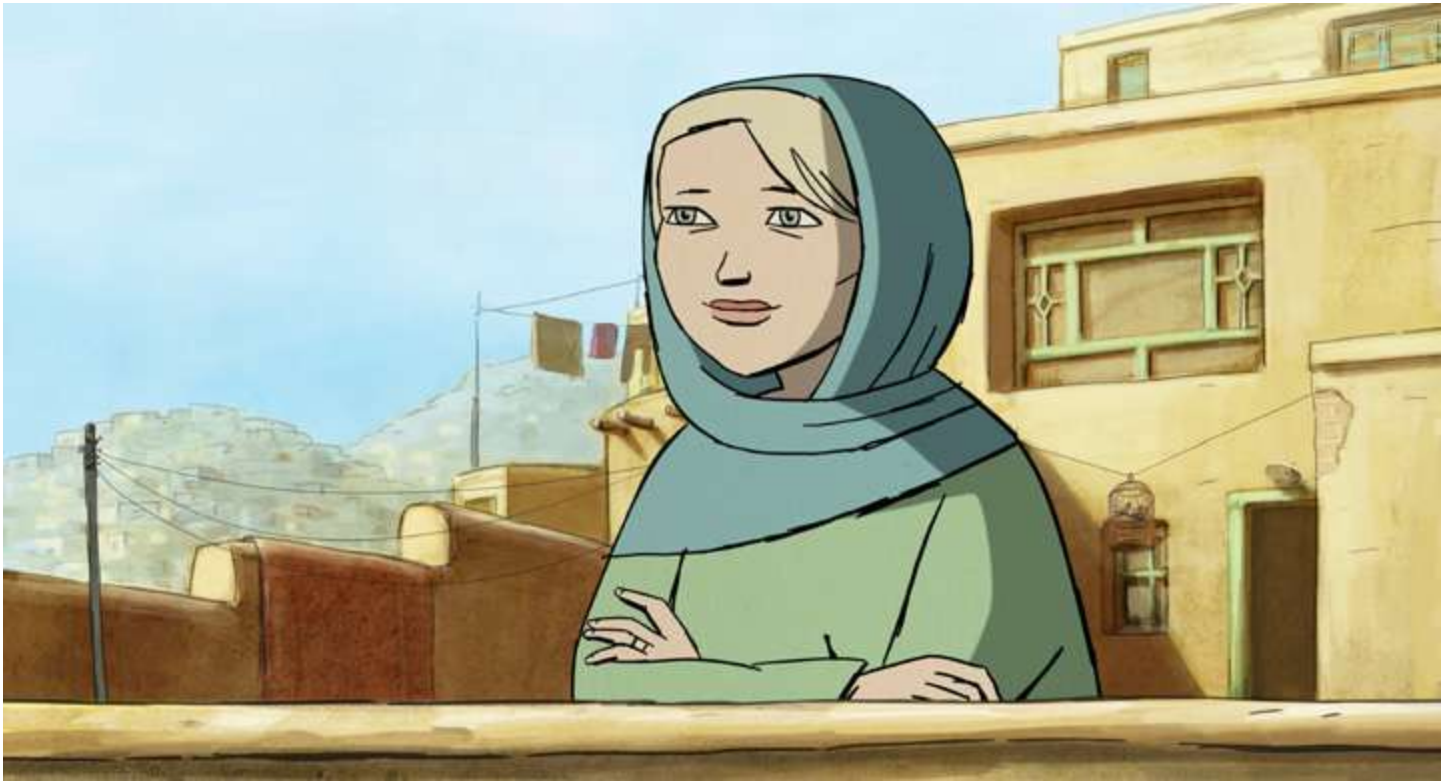
UN FILM DE MICHAELA PAVLÁTOVÁ

ADAPTÉ DU ROMAN DE PETRA PROCHÁZKOVÁ

AU CINÉMA LE 27 AVRIL

L'histoire du film : Kaboul, Afghanistan, 2001. Herra est une jeune femme d'origine tchèque qui, par amour, décide de tout quitter pour suivre celui qui deviendra son mari, Nazir. Elle devient alors la témoin et l'actrice des bouleversements que sa nouvelle famille afghane vit au quotidien. En prêtant son regard de femme européenne, sur fonds de différences culturelles et générationnelles, elle voit, dans le même temps son quotidien ébranlé par l'arrivée de Maad, un orphelin peu ordinaire qui deviendra son fils...





FESTIVAL D'ANNECY 2021 Prix du Jury

Réalisation : Michaela PAVLÁTOVÁ

Production : SACREBLEU PRODUCTIONS, Ron DYENS, NEGATIV S.R.O.,
Petr OUKROPEC, BFILM, LTD., Peter BADAC

Distribution : DIAPHANA DISTRIBUTION

Scénario : Ivan Arsenjev, Yaël Giovanna Lévy

Musique : Evgueni Galperine, Sacha Galperine

Montage : Evženie Brabcová

POUR ORGANISER UNE PROJECTION SCOLAIRE

1. Contactez la salle de cinéma la plus proche de votre établissement - si vous n'avez pas le contact, n'hésitez pas à nous le demander à cette adresse : diaphana@diaphana.fr
2. Demandez au responsable de la salle les modalités pour organiser une séance scolaire : tarifs, disponibilités de la salle...
3. Toutes les salles de cinéma sont susceptibles d'organiser une projection pour les scolaires même si le film n'est pas programmé dans la salle.

SOMMAIRE

PLACE DANS LES PROGRAMMES

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

Texte d'introduction de l'auteure Rachel Khan

p.4

p.6

1/ L'AFGHANISTAN, UNE GUERRE DE 40 ANS

a) Chronologie de l'Afghanistan entre 1979 et 2021

p.7

b) L'Afghanistan, du départ soviétique à l'intervention de l'ONU

p.8

c) Un pays perdu de vue entre 1988 et 2001

p.8

2/ 20 ANS DE GUERRE CONTRE LE TERRORISME ET L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION « PAR LE HAUT »

a) Justifier la guerre

p.10

b) L'intervention des Etats-Unis : une guerre asymétrique pour restaurer la démocratie

p.12

c) Vivre dans un pays en guerre de 2000 à 2021

p.14

3/ L'AFGHANISTAN, UNE SOCIÉTÉ PAUVRE ET INÉGALITAIRE

a) Une société en crise prise entre éclatement et commerce de l'opium

p.15

b) Des talibans aux talibans, 2001-2021

p.16

c) Fuir la guerre

p.17

4/ LES FEMMES, ENJEU POLITIQUE

a) Être une femme en Afghanistan en 2022

p.19

b) Les droits des femmes en recul après le retour des talibans

p.21

BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAFIE

p.23

PLACE DANS LES PROGRAMMES

Quatrième

Géographie

Thème 2 - Les mobilités humaines transnationales

Un monde de migrants : Il est essentiel de montrer aux élèves l'importance des grands mouvements transnationaux de population que le monde connaît et qui sont d'une ampleur considérable.

Les migrations transnationales dont les motivations peuvent être extrêmement variées (Erasmus, suite de conflits, crise climatique, raisons économiques...), sont souvent au centre de l'actualité et il est important que les élèves comprennent que cette géographie des migrations n'est pas centrée sur la seule Europe, ni marquée par les seuls mouvements des « Suds » vers les « Nord », mais comporte aussi des foyers de migrations intracontinentales sud-sud.

Troisième

Histoire

Thème 2 - Le monde depuis 1945

- Enjeux et conflits dans le monde après 1989.
- Quelle est la nature des rivalités et des conflits dans le monde contemporain et sur quels territoires se développent-ils ? On cherchera quelques éléments de réponses à partir de l'étude d'un cas (on peut croiser cette approche avec le programme de géographie).

EMC cycle 4 :

Les discriminations et les inégalités.

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres > Expliquer les différentes dimensions de l'égalité, comprendre que toutes les inégalités ne sont pas discrimination mais que les discriminations sont une forme d'inégalité.

Terminale

Histoire Tronc commun

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

On mettra en perspective les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances.

Spécialité « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques »

Thème 2 - Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

Axe 1 - La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.

Jalon 2 - Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.

Axe 2 - Le défi de la construction de la paix.

Jalon 2 - Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).

INTERÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

Derrière l'histoire personnelle de Herra, Tchèque mariée à un Afghan qu'elle suit à Kaboul, MA FAMILLE AFGHANE aborde la géopolitique de l'Afghanistan dans les années 2000-2010. Le point de vue très subjectif qui permet de ressentir le quotidien au sein d'une cellule familiale afghane, ne laisse apparaître qu'en très légère filigrane la réalité politique alors en cours dans ce pays qui connaît la guerre sans discontinuer du début des années 1970 aux années 2020, scandée par l'invasion soviétique de 1979 et la guerre contre le terrorisme menée par les États-Unis entre 2001 et 2014. L'objectif de ce dossier est de rendre compte de la situation de l'Afghanistan au début du XXI^{ème} siècle, pour mieux comprendre les soubresauts politiques qui expliquent le quotidien parfois difficile de l'héroïne. Sont notamment abordés la mise en œuvre d'une guerre asymétrique contre le terrorisme qui se solde par un échec, et la difficulté à mettre en place la démocratie comme objectif politique de guerre. Dans un deuxième temps, le dossier s'attache à rendre compte de la situation particulièrement difficile des femmes, à laquelle assiste Herra, victimes non seulement des guerres, mais également d'une société dans laquelle elles subissent l'oppression des traditions.



CONTRIBUTION DE RACHEL KHAN

MA FAMILLE AFGHANE ce Film fabuleux est fortement connecté aux enjeux et questionnements actuels. C'est l'histoire d'une cohabitation entre traditions, droit à la différence, mais sans identité carcérale, sans le sacrifice de la communauté, des revendications. La place des femmes y est prépondérante. Un fil rouge qui se conjugue et questionne la légitimité même d'une société traditionnelle. Chaque personnage détient à sa manière une place délicate face à des envies universelles et/ou individuelles. Certains attendent une révolution pour toutes et tous, d'autres attendent des changements plus modestes, à l'image de ce qu'ils estiment être juste. D'autres encore incarnent le tiraillement. Ce qui est en place unit, rassure et guide. Une irrémédiable honnêteté intellectuelle se dégage du récit. Dès lors, l'état de fait n'est pas acceptable même dans un contexte de contrôle social très présent. Le film démontre aussi toutes les diversités réelles des sociétés traditionnelles, trop souvent caricaturées en bloc homogène. Ce film dessine ce que sont les liens du cœur et les envies aussi d'ailleurs, des allers-retours infinis entre la cohabitation de ce qui est établi et ce qui est révolu ou combattu. Chaque personnage jongle plus ou moins fortement avec ces deux tendances et traduit la complexité de nos humanités dans leur besoin de reconnaissance et de justice.

Rachel Kahn

Juriste, essayiste, comédienne, éditorialiste, engagée autour des thématiques culturelles, de la laïcité, de l'universalisme et de la lutte contre les assignations identitaires, auteur de plusieurs ouvrages, dont « Racée » Lauréate du Prix du livre politique 2021, Lauréate du Prix littéraire des droits de l'Homme 2021, Lauréate du Prix national de la Laïcité 2021.



1/ L'AFGHANISTAN, UNE GUERRE DE 40 ANS

a) Chronologie de l'Afghanistan entre 1979 et 2021

- 1973.** Coup d'État du général Mohammad Daoud, qui met fin à la monarchie.
- 1978.** Coup d'État de Nour Mohammad Taraki et de son Parti démocratique populaire d'Afghanistan (PDPA).
- 1979.** Le premier ministre Hafizullah Amin assassine le président Taraki et prend sa place (septembre). Intervention de l'armée soviétique, qui occupe le pays. Début de la guerre avec les moudjahidines, soutenus par les États-Unis. Amin est remplacé par Babrak Karmal (décembre).
- 1987.** Mohammed Najibullah (PDPA) est élu président de la République.
- 1988.** Accord à Genève entre M. Mikhaïl Gorbatchev et le gouvernement afghan sur le retrait des troupes soviétiques (avril 1988), qui sera effectif en février.
- 1989.** Début de la guerre civile entre les troupes gouvernementales et les moudjahidines.
- 1992.** Chute du régime (avril 1992). Début de la guerre civile entre factions moudjahidines.
- 1996.** Les talibans créent l'Émirat islamique d'Afghanistan, fondé sur une stricte application de la charia (septembre 1996).
- 2001.** Le commandant de l'Alliance du Nord, Ahmed Chah Massoud, est tué par deux membres d'Al-Qaïda (septembre 2001). Après les attentats du 11-septembre, le Conseil de Sécurité des Nations Unies demandent l'application de la résolution 1333 de décembre 2000 et d'extrader Oussama Ben Laden. Face au refus afghan, les États-Unis lancent une offensive contre les talibans. Accord signé à Bonn : Hamid Karzaï, un ancien collaborateur de la Central Intelligence Agency (CIA), devient président par intérim. Une Force internationale d'assistance à la sécurité, commandée par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), est mise en place (décembre 2001).
- 2004.** Adoption d'une nouvelle Constitution, qui instaure une république islamique. M. Karzaï est élu président.
- 2011.** Début du retrait des troupes françaises de l'OTAN, effectif fin 2014.
- 2016.** Ouverture d'un processus de paix multipartite à Moscou (février).
- 2018.** Ouverture du dialogue entre les États-Unis et les talibans à Doha.
- 2021.** Les troupes américaines débutent leur retrait d'Afghanistan. Les talibans contrôlent le territoire (août)



b) L'Afghanistan, du départ soviétique à l'intervention de l'ONU

EXERCICE. HGGSP et Tronc Commun

Terminale

Document d'appui : « Afghanistan, un pays accidenté », *Le dessous des cartes*, Arte, décembre 2018

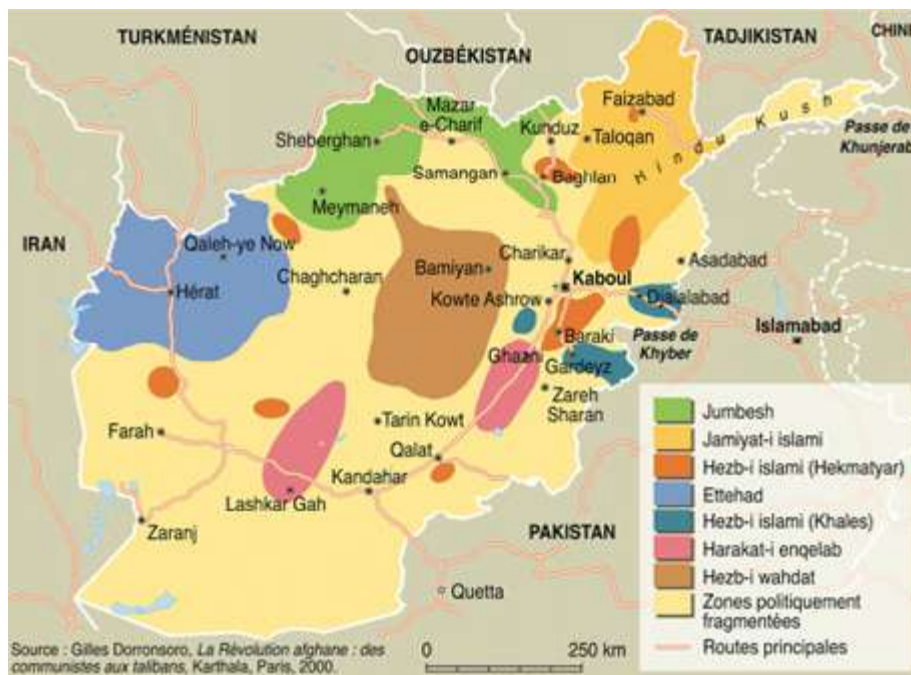
https://www.youtube.com/watch?v=FenOvkXqgFw&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE

- 1/ À l'aide du document, réaliser une chronologie de l'évolution politique de l'Afghanistan depuis les années 1980.
- 2/ Relevez les différents acteurs, puis classez les par catégories (États / acteurs non étatiques / organisations internationales) et donnez pour chacun d'eux une motivation.
- 3/ Dans un texte organisez, montrez en quoi cette guerre est asymétrique et irrégulière.

c) Un pays perdu de vue entre 1988 et 2001

En février 1989, les Soviétiques évacuent leurs troupes d'Afghanistan après une guerre de 10 ans, laissant en place un gouvernement communiste dont les observateurs pensent qu'il ne résistera pas aux assauts des résistants soutenus par une coalition hétéroclite comprenant le Pakistan, l'Arabie Saoudite et les États-Unis. C'était sans compter avec la division au sein d'une résistance, divisée du fait de son éclatement ethnique et partisan, les factions se trahissant, incapables également de se partager le pouvoir lorsque le régime des talibans tombe finalement en 1992.

Ainsi une guerre civile se déploie opposant quatre factions, elles-mêmes relayées à l'échelle locale par de multiples commandants locaux :



<https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-18-principaux-groupes-islamistes-armes-dans-le-monde-2014-09-23-1210674>

- Un groupe islamiste modéré dirigé par le général Massoud, le Jamiyat-I Islami
- Les groupes chiites Hazaras Hezb-I Wahdat au centre du pays
- Les Ouzbeks du Jumbesh de l'ex-général communiste Rashid Dostam, soutenus par l'Ouzbékistan
- Le groupe pachtoune radical Hezb-I Islami, soutenu notamment par l'Arabie Saoudite et les services secrets pakistanais

C'est dans ce jeu ouvert qu'interviennent les talibans à partir de 1994, « étudiants en théologie » qui prennent progressivement possession du territoire et de Kaboul en 1996. Mais derrière cette guerre civile se profile une guerre internationalisée mettant aux prises les voisins de l'Afghanistan (Ouzbékistan, Pakistan, Iran) et jusqu'à la Russie et les États-Unis dont le regard est tourné vers les ressources en hydrocarbure de l'Asie centrale. Ces talibans sont essentiellement des pachtounes du sud du pays, formés dans des écoles religieuses, les madrassas, souvent réfugiés au Pakistan et notamment à Peshawar. Et leur victoire doit beaucoup au changement de stratégie du Pakistan qui, pour affaiblir les résistances qui lui seraient hostiles (les Baloutches par exemple) et garder la main sur les autres en les finançant, choisit de soutenir les mouvements islamistes talibans jugés alors marginaux.



<https://fr.wikipedia.org/wiki/Talibans>

2/ 20 ANS DE GUERRE CONTRE LE TERRORISME ET L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION « PAR LE HAUT »

a) Justifier la guerre

EXERCICE. HGGSP

Terminale

Allocution du Président de la République Emmanuel Macron relative à la situation en Afghanistan, 16 août 2021.

Après une guerre de vingt années, après la décision de retrait des troupes américaines prise successivement par le président Trump et le président Biden, Kaboul, la capitale de l'Afghanistan, est tombée en quelques heures, sans résistance, aux mains des Talibans. L'intervention américaine et internationale a commencé il y a exactement vingt ans, après les attentats du 11 septembre 2001, et le refus du régime taliban de l'époque en Afghanistan, de livrer Ben Laden, l'organisateur de ces attentats.

Notre pays a été, pendant treize années, engagé militairement en Afghanistan, de 2001 à 2014.

Le Président Jacques Chirac, dès octobre 2001 a décidé la participation de la France à l'action internationale, par solidarité avec nos amis et alliés américains qui venaient de subir une attaque effroyable sur leur sol. Avec un objectif clair : combattre une menace terroriste qui visait directement notre territoire et celui de nos alliés depuis l'Afghanistan, devenu le sanctuaire du terrorisme islamiste.

À partir de juin 2011, le Président Nicolas Sarkozy a engagé le retrait des premières troupes françaises.

Le Président François Hollande, a ensuite décidé du retrait complet de nos troupes combattantes de manière coordonnée avec les autorités afghanes d'alors, ainsi qu'avec nos alliés.

L'intervention militaire française a donc définitivement cédé la place, le 31 décembre 2014, à l'action civile que nous avons continué de mener à bien, auprès du peuple afghan, avec lequel nos liens d'amitié sont anciens et profonds. En Afghanistan, notre combat était juste et c'est l'honneur de la France de s'y être engagé. La France n'y a jamais eu qu'un ennemi : le terrorisme. Nos interventions militaires n'ont pas vocation en effet à se substituer à la souveraineté des peuples, ni à imposer la démocratie de l'extérieur mais à défendre la stabilité internationale et notre sécurité. Partout, la mise en place de processus politiques crédibles est notre priorité. C'est ce principe fondamental de notre politique étrangère que nous avons appliqué en Afghanistan et que nous continuerons de mettre en œuvre.

Bon nombre d'unités de l'armée française sont passées dans ces vallées durant ces 13 années : légionnaires, tirailleurs, marsouins, chasseurs alpins, marins, aviateurs. Et c'est à eux que je tiens d'abord, ce soir, à m'adresser. A ceux qui ont combattu, aux familles de ceux qui sont morts ou ont été grièvement blessés. Nous n'oublierons pas nos soldats. Nous n'oublierons pas nos morts. 90 au total.

[...] Notre action visera à continuer de lutter activement contre le terrorisme islamiste sous toutes ses formes.

Des groupes terroristes sont présents en Afghanistan et chercheront à tirer profit de la déstabilisation. Le Conseil de sécurité des Nations unies devra donc apporter une réponse responsable et unie. J'ai échangé sur ce point avec le Premier ministre Johnson et nous prendrons des initiatives communes dans les prochaines heures. Le retour de la stabilité passera par une telle action, politique et diplomatique au sein du Conseil de sécurité. L'Afghanistan ne doit pas redevenir le sanctuaire du terrorisme qu'il a été. C'est un enjeu pour la paix, la stabilité internationale, contre un ennemi commun : le terrorisme et ceux qui le soutiennent ; à cet égard, nous ferons également tout pour que la Russie, les États-Unis et l'Europe puissent efficacement coopérer, car nos intérêts sont bien les mêmes.

Ensuite, la déstabilisation de l'Afghanistan risque également d'entraîner des flux migratoires irréguliers vers l'Europe. La France, comme je l'ai dit, fait et continuera de faire son devoir pour protéger celles et ceux qui sont les plus menacés. Nous prendrons toute notre part dans le cadre d'un effort international organisé et juste. Mais l'Afghanistan aura aussi besoin dans les temps qui viennent de ses forces vives et l'Europe ne peut pas à elle seule assumer les conséquences de la situation actuelle. Nous devons anticiper et nous protéger contre des flux migratoires irréguliers importants qui mettraient en danger ceux qui les empruntent, et nourriraient les trafics de toute nature.

Nous porterons donc, en lien avec la République Fédérale d'Allemagne, et je me suis entretenu il y a quelques instants à ce sujet avec la Chancelière Merkel, et avec d'autres états européens, une initiative pour construire sans attendre une réponse robuste, coordonnée et unie qui passera par la lutte contre les flux irréguliers, la solidarité dans l'effort, l'harmonisation des critères de protection, et la mise en place de coopérations avec les pays de transit et d'accueil comme le Pakistan, la Turquie ou l'Iran.

Enfin, il nous faut continuer de défendre nos principes, nos valeurs, qui font ce que nous sommes. L'histoire de l'Afghanistan n'a pas commencé en 2001. Nous sommes intervenus dans un pays ébranlé par quarante ans de guerre, un grand pays tourmenté. Et Nous, Français, sommes à même de le comprendre. Nous, à qui il a fallu des siècles de lutte, de fautes, d'avancées et de reculs pour bâtir une nation conforme aux plus grandes espérances humaines : l'égalité sans considération d'origine, de sexe ou de religion et la liberté de choix et de conscience.

Et nous savons combien ces combats sont chaque jour à recommencer.

Les défis auxquels les Afghanes et les Afghans seront confrontés dans les prochaines semaines et les prochains mois sont terribles, immenses.

Le peuple afghan a le droit de vivre dans la sécurité et le respect de chacun. Les femmes afghanes ont le droit de vivre dans la liberté et la dignité. Et si le destin de l'Afghanistan est entre ses mains, nous resterons, fraternellement, aux côtés des Afghanes et des Afghans. En soutenant la société civile afghane et en faisant notre devoir de protection de celles et ceux que nous pouvons protéger. En disant très clairement à ceux qui optent pour la guerre, l'obscurantisme et la violence aveugle qu'ils font le choix de l'isolement. En étant toujours du côté de ceux qui combattent pour la liberté, les droits des femmes, qui portent dans le monde le même message que le nôtre. C'est le choix de la raison, c'est le choix de ce que nous sommes profondément.

*Allocution du Président de la République Emmanuel Macron
relative à la situation en Afghanistan, 16 août 2021*

Questions

- 1/** Quelles sont les étapes soulignées par E. Macron dans la guerre d'Afghanistan ?
- 2/** Comment le Président justifie-t-il la participation de la France à la guerre en 2001 ?
- 3/** Comment E. Macron envisage-t-il les défis de la sortie de crise en 2021 ?
- 4/** En quoi cette guerre est-elle politique ?
- 5/** En quoi cette guerre est-elle asymétrique ?

b) L'intervention des États-Unis : une guerre asymétrique pour restaurer la démocratie

Les États-Unis en 2001 se sont assignés deux objectifs : punir les talibans qu'ils soupçonnaient de protéger les terroristes responsables des attentats du 11 septembre 2001, et poursuivre l'œuvre de démocratisation commencée avec la fin de la guerre froide. Mais quand dans les années 1990 cet objectif passait par une approche pacifiée des relations internationales, fondée surtout sur un travail diplomatique et souvent dans le cadre des institutions internationales, le changement en 2001 est radical. Porter la démocratie doit alors passer par les moyens militaires s'il le faut dans tout le Proche et Moyen-Orient, du Maghreb au Pakistan.

En 2001, les talibans contrôlent 90 % du territoire afghan et refusent de remettre Oussama Ben Laden aux États-Unis. Washington décide alors de soutenir l'Alliance du Nord, hostile aux talibans, dans leur conquête du territoire. Dans l'hiver 2001, l'Alliance du Nord remporte au nom de l'OTAN des victoires décisives qui font reculer les talibans et lui permettent de prendre le contrôle du pays. La doctrine qui s'impose alors est celle du « nation building » : le terrorisme est pour les États-Unis le fruit de l'existence d'États défailants, c'est-à-dire incapables de produire un cadre social et sécuritaire qui empêche l'émergence de solution politique radicale, voire terroriste. Cette stratégie n'est pas sans séduire une partie de l'opinion afghane qui a souffert du joug taliban, et notamment dans les villes où l'intervention de l'OTAN est perçue très positivement jusqu'en 2011



Une fois cette victoire acquise, les États-Unis décident cependant de ne pas remettre le pouvoir aux acteurs locaux, mais décident d'occuper le territoire afin de reconstruire l'État afghan avec le concours d'un nombre importants d'organisations non-gouvernementales chargées d'éducation, de développement et d'assistance au côté d'une armée des États-Unis à la fois omniprésente et méfiante à l'égard de la population, retranchée dans ses bases, à l'image du Camp Marmal (cf. ci-contre) et de la base qui peut être entraperçue dans MA FAMILLE AFGHANE.

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Camp_marmal02.JPG

Les États-Unis n'ont en fait pas su conquérir « les cœurs et les esprits » et selon Alexandra de Hoop Scheffer, « l'histoire confirme une "cécité stratégique et culturelle américaine", c'est-à-dire le manque de capacité et de volonté pour comprendre le terrain et la société où ils interviennent. Cela explique le rejet par la population afghane de la présence américaine, une perte de contact qui explique l'échec répétitif du nation building » [« Culture Monde », voir Sitographie].

Or, « pour mener à bien la construction nationale (nation- building) en Afghanistan, il fallait réparer la faillite de l'État et reconstruire quasiment chaque aspect de la société afghane – de la reconstruction des infrastructures matérielles comme les routes, les réseaux électriques, les écoles et les cliniques, à la reconfiguration d'institutions moins tangibles, mais non moins importantes, comme la restauration de l'État de droit, le remplacement des seigneurs de guerre par des notables tribaux et le retour de l'unité nationale contre les divisions ethniques. L'intimidante réalité était que chaque élément économique et politique en Afghanistan était à reconstruire. » [Citation tirée de G. Dorronsoro, 2021, p. 17].

Après leur chute, les talibans, retirés dans leurs zones d'influence ethnique, se sont réorganisés très rapidement au point de redevenir maîtres du jeu dès 2003 et de mettre les États-Unis puis l'OTAN en difficulté, même à son apogée, en 2011 et 2012, quand l'OTAN comptait plus de 130 000 soldats, provenant de 50 pays membres ou partenaires de l'organisation, dont 4 000 Français. Mais à ce moment-là, George W. Bush et les néoconservateurs se sont déjà tournés vers l'Irak.

De nouvelles institutions démocratiques sont prévues par la conférence de Bonn en décembre 2001. Trois loya jirga (« Grande assemblée » en pachto*) sont organisées, réunissant deux douzaines de dirigeants afghans sous l'égide de l'ONU, et les accords qui en sortent prévoient la formation d'un gouvernement intérimaire, à la tête duquel se trouve le pachoune Hamid Karzaï, reconduit en 2002 à la tête d'un gouvernement de transition démocratique qui élabore une constitution. La transition s'achève avec les élections de 2004, confirmant une présidence soutenue à bout de bras par les occidentaux, mais dont le pouvoir ne dépasse pas Kaboul alors que la réalité du pouvoir est ailleurs, dans les régions sous contrôle des chefs de guerre. Les élections parlementaires et présidentielles financées par des Occidentaux sont en réalité une parodie. Par exemple, en 2014 puis en 2020, les deux candidats arrivés en tête ont revendiqué la victoire.

Finalement, c'est Washington qui est intervenu pour départager les prétendants. L'attitude du gouvernement est parfois à l'origine du conflit et sape les efforts de l'OTAN et des forces de sécurité afghanes pour venir à bout des talibans. Les régions demeurent troublées par des conflits sur des questions de territoires, de droits d'irrigation, de corruption, etc. La violence se prolonge car les Afghans ne disposent pas d'un gouvernement efficace ni d'un État de droit, et contestent de ce fait les autorités civiles.

Le 30 septembre 2019, le Pentagone évaluait officiellement le montant d'aide au fonctionnement du gouvernement afghan et à la reconstruction du pays et de ses institutions à 197,3 milliards de dollars depuis 2001. Malgré les efforts financiers, l'Afghanistan est considéré comme un État failli : 6^{ème} pays le plus corrompu au monde selon *Transparency International*, 36 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. En mai 2020, Oxfam a alerté l'opinion sur le fait que 7,5 millions d'enfants ont des besoins alimentaires urgents.

Les talibans négocient depuis décembre 2019 officiellement avec le gouvernement des États-Unis, sans que le gouvernement officiel, largement discrédité, ne soit convié. Les talibans ont refusé un cessez-le-feu, concédant « une baisse de violences » pendant une semaine pour permettre la signature de l'accord. Ils se sont opposés à la présence du gouvernement de Kaboul à la table des négociations. En contrepartie, les talibans se sont engagés à « lutter contre le terrorisme » et à empêcher que le territoire afghan ne soit utilisé contre les intérêts américains.

Le 29 février 2020 enfin, Washington a signé avec les talibans un accord de paix qui prévoit le retrait total des soldats américains en quatorze mois. Des négociations inter-afghanes sont également prévues pour l'avenir du pays mais l'accord consacre la victoire des talibans et affaiblit le gouvernement de Kaboul. L'essentiel pour les États-Unis et notamment son président d'alors Donald Trump, semble être devenu de mettre un terme à une occupation coûteuse. Sur ce point son successeur ne l'a pas contredit. Le conflit aurait coûté la vie à plus de 47 000 civils et près de 70 000 militaires et policiers afghans. Les Occidentaux y auront perdu près de 4 000 hommes (2 442 soldats américains et 1 444 des forces alliées) ; la guerre et la « reconstruction » auront coûté plus de 2 260 milliards de dollars (1 923 milliards d'euros) au contribuable américain, soit près de 10 fois ce qui avait été évalué deux ans plus tôt.

*Principales langues parlées en Afghanistan

Dari	20 000 000 locuteurs
Pachto du Sud	8 000 000 locuteurs
Pachto du Nord	1 700 000 locuteurs
Ouzbek du Sud	3 910 000 locuteurs
Turkmène	1 500 000 locuteurs

EMC / Histoire

Troisième

« Afghanistan : vivre en pays taliban », Arte Reportage, 4/06/2021

<https://www.arte.tv/fr/videos/102855-000-A/afghanistan-vivre-en-pays-taliban/>

- 1/ Comment le reportage présente-t-il l'opposition entre villes et campagnes au début du reportage ?
- 2/ En quoi l'école est-elle un enjeu politique dans la province du Wardak ?
- 3/ Quelles sont les contradictions entre les propos tenus par les enseignants et les perspectives scolaires ouvertes aux filles ?
- 4/ En quoi les questions sanitaires sont-elles l'autre enjeu important pour la situation des femmes afghanes ?
- 5/ À quoi la présence au quotidien des talibans est-elle visible ?
- 6/ Définissez le « gouvernement de l'ombre » dont il est question dans le reportage.
- 7/ En quoi le reportage est-il aussi un outil de propagande pour les talibans ?

c/ Vivre dans un pays en guerre de 2000 à 2021

Herra arrive à Kaboul en 2000, et la ville dans laquelle elle se rend n'est pas sereine.

Pour faire face aux craintes de vols et de crimes, un couvre-feu a été décrété de 21h à 4h du matin. Les habitants se sont organisés en milices, et chaque semaine une famille détient la clé pour fermer l'entrée à 20h30 et 5h du matin, heure de l'appel à la première prière du matin. Les amputations de la main pour vol ou les exécutions publiques pour crime n'ont pas stoppé la criminalité. Par contre depuis leur arrivée au pouvoir en 1996, les talibans essaient de dissoudre les milices et de récupérer les armes pour redonner un sentiment de sécurité.

Cette criminalité est en grande partie entretenue par la misère : pendant la guerre civile qui a marqué les années 1990, Kaboul a été très meurtrie et un grand nombre de maisons détruites, les vitres brisées. Il est extrêmement difficile pour les Kaboulis de remonter la pente : les salaires sont faibles et dans la ville pullulent les mendiants, hommes, femmes et enfants qui toute la journée se postent aux coins des rues dans les quartiers des étrangers et les supermarchés de luxe vendant des produits d'importation. Car il n'y a pas que des pauvres à Kaboul, mais les inégalités sont très fortes, nourrissant le ressentiment.

Les initiatives pour relancer l'activité économique existent, mais en 2000 elles n'ont pas encore porté leurs fruits. Les salaires les plus attractifs s'obtiennent grâce au travail dans les organisations humanitaires, comme Nazir qui devient chauffeur ou Herra aide-soignante. Or c'est du travail que réclament en premier les Kaboulis, qui voient chaque jour les prix monter avec la dépréciation de l'afghani, unité monétaire de l'Afghanistan depuis le 7 octobre 2002, date à laquelle il a commencé à remplacer l'ancien afghani, introduit en 1925.

En 1998, il fallait 35 000 afghanis pour un dollar, le double 2 ans après. Les sanctions imposées par les Nations Unies aux talibans, à la demande des États-Unis et de la Russie, ont des conséquences importantes sur l'ensemble de la population. La dépréciation de la roupie pakistanaise n'arrange pas les choses : monnaie de référence pour la quasi-totalité des transactions, y compris en provenance d'Iran ou du Turkménistan, cette baisse se répercute sur l'afghani. Ce problème de liquidité a des répercussions dans les questions sanitaires : importés des pays voisins, les médicaments se vendent à l'unité, et le ministère de la santé a fixé à 10 % le profit des pharmaciens. Mais les patients eux-mêmes n'ont pas les moyens de payer les traitements médicaux. Face à toutes ces difficultés, les talibans sont assez impuissants : il manque d'expérience comme de compétences pour faire tourner les administrations, et le manque de revenus les oblige à couper dans les budgets, réduisant le nombre des fonctionnaires, ceux qui restent sont si mal payés qu'il passe une partie de leur temps à faire un autre travail ou, plus banalement, acceptent d'être corrompus.

Par contre les talibans sont très zélés pour interdire les distractions : pas de cinéma, de télévision. Les mieux équipés peuvent continuer à profiter des films indiens et pakistanais, voire les productions hollywoodiennes qui circulent sous le manteau. Pas de promenade dans les parcs non plus car il n'est plus possible de pique-niquer et il est interdit d'écouter de la musique ou de danser. Reste le football qui attire chaque jour dans le stade de Kaboul des centaines de personnes.

En 2000, les Kaboulis attendent des jours meilleurs. Ou partent en exil.

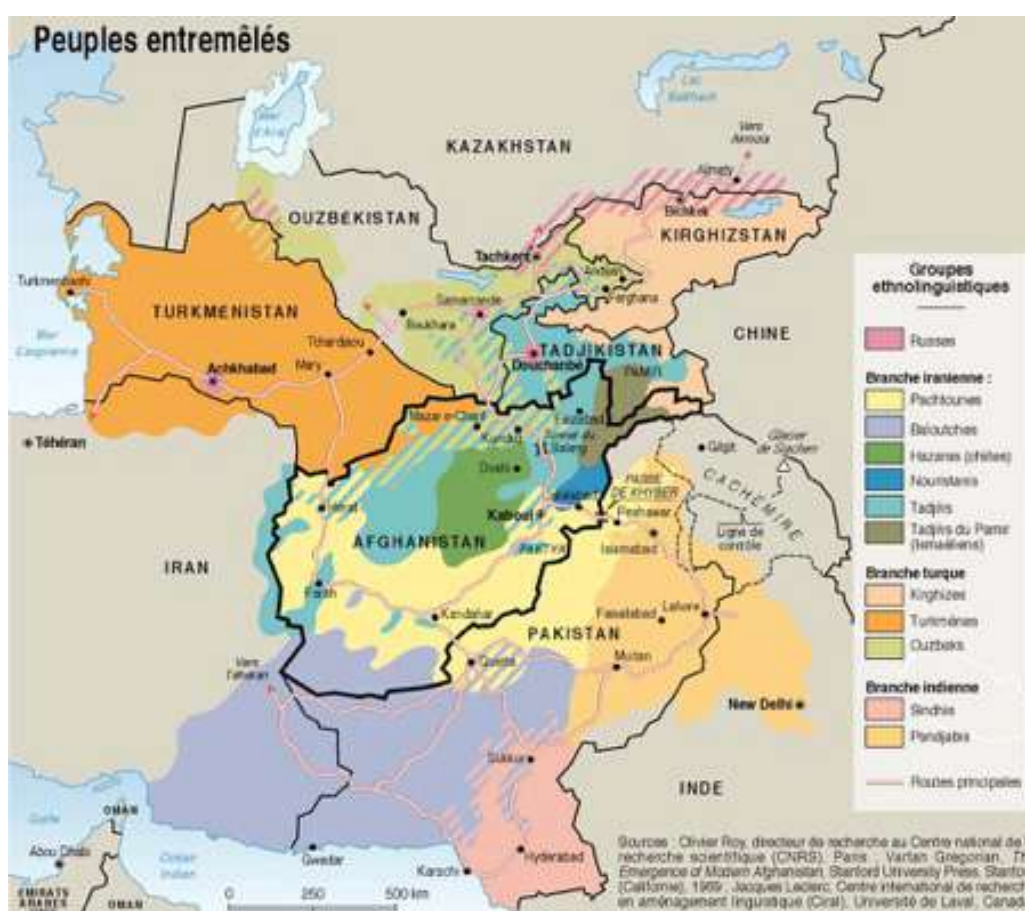


3/ L'AFGHANISTAN, UNE SOCIÉTÉ PAUVRE ET INÉGALITAIRE

a) Une société en crise prise entre éclatement et commerce de l'opium

Il y a près de 40 millions d'Afghans, dont 25 % d'urbains. La moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et un tiers est menacé de famine. Face à la corruption endémique, s'impose dans la population que seuls les pouvoirs religieux, entrepreneurs de morale, sont ainsi perçus comme les plus à même d'améliorer la situation de la majorité des Afghans. Ils sont notamment la haute main dans les tribunaux tribaux en charge des litiges de propriété des terres ou les conflits entre les familles – notamment sur les enjeux de dot.

On comprend ainsi mieux le paradoxe entre les images de Kaboul, ville moderne dans laquelle la population semble voir d'un mauvais œil le retour aux pouvoirs des talibans, et le silence qui règne dans le reste du territoire et notamment les campagnes, et que l'on ne saurait réduire à l'efficacité d'une politique de terreur talibane.



Source : <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/asiacentralepeuples200111>

La carte souligne à quel point l'Afghanistan est au carrefour entre Asie, Moyen-Orient et Russie. Elle a été un enjeu géopolitique, suscitant sans succès l'appétit des Britanniques au XIX^{ème} siècle. Mais le pays reste stratégique dans le commerce mondial de l'opium.

Ce commerce a permis le financement des factions dans les guerres d'Afghanistan, et l'intervention des États-Unis en 2001 trouve sa source dans la résolution 1333 des Nations Unies [[https://www.undocs.org/fr/S/RES/1333%20\(2000\)](https://www.undocs.org/fr/S/RES/1333%20(2000))] qui, en décembre 2000, exigeait certes que les talibans cessent de donner refuge aux terroristes qui frappaient déjà contre les intérêts états-unis et d'interdire la vente d'armes aux talibans, mais également de contrôler l'aide humanitaire qui lui est dispensée en échange d'une lutte plus ferme contre la production et le commerce de l'opium (art. 9).

Sur les liens entre Afghanistan et opium, voir « De l'opium à l'héroïne, comment l'argent de la drogue a financé les talibans », *Le Monde*, 24/10/2021 (voir bibliographie en fin de dossier). Paradoxalement, la chute des talibans et la désorganisation liée à la guerre met un terme au contrôle de l'opium qui explose, mais il n'y a pas de protestation cette fois-ci car l'argent de l'opium sert au financement de l'Alliance du Nord ou de la famille Karzaï dans le Sud du pays – qui en 2002 produit 80 % de l'opium mondial ! le trafic est repassé sous contrôle taliban en 2018, lui permettant de financer un nouvel effort de guerre.

b) Des talibans aux talibans, 2001-2021

La doctrine politique et juridique des talibans est dérivée de leur doctrine religieuse, un sunnisme intransigeant qui conduit à une vision très rigoureuse de l'organisation sociale. Le trait le plus marquant de cette attitude est le confinement des femmes dans les foyers qui leur interdit de fait d'étudier et de travailler. Mais on trouve également une politique de châtiments corporels pour tout un ensemble de délits, même mineurs, ainsi que la discrimination des hindous, sommés de porter une étoffe jaune pour les distinguer du reste de la population.

La reconstruction de l'Afghanistan devait entraîner la restauration des droits des femmes afghanes, car selon Colin Powell, Secrétaire d'État de Georges W. Bush, « les droits des femmes en Afghanistan ne seront pas négociables » (19 novembre 2001). Les responsables américains multiplient au début de l'intervention en Afghanistan leurs déclarations en faveur du renforcement des droits des femmes comme moyen de dépasser une société patriarcale. Changement de ton en 2009 : le président des États-Unis n'évoque plus le sujet des femmes, et son discours porte surtout sur la sécurisation du pays et l'organisation d'une formation accélérée de l'armée et de la police afghanes, afin de leur transférer la responsabilité du terrain au fur et à mesure du retrait des forces américaines.

À l'issue de la conférence de Bonn en décembre 2001, un des objectifs des accords était le développement du rôle des femmes en Afghanistan. Tous les protagonistes promettent alors de les inclure dans la vie politique en les faisant participer à la *loya jirga* puis au processus de reconstruction des institutions afghanes et au gouvernement. Un ministère des Affaires féminines a notamment été créé pour coordonner les actions des différents ministères pour s'assurer que la dimension « genre » soit incluse dans tous les programmes et toutes les politiques. Les filles ont de nouveau le droit d'aller à l'école et les femmes de travailler. Tous les objectifs prévus dans les accords de Bonn ont été atteints : les Afghanes peuvent voter, participer au gouvernement et être élues au Parlement : 25 % des sièges à la Chambre basse élus au suffrage direct, et 17% de ceux de la Chambre haute élus au suffrage indirect leur étaient désormais à présent réservés.

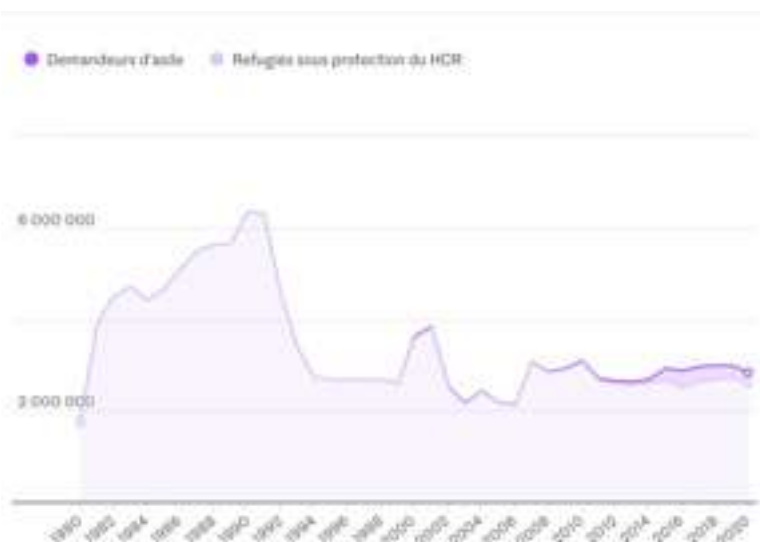
Le gouvernement signe alors différentes conventions relatives aux droits de la personne, dont la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Selon l'UNESCO, le nombre de filles scolarisées passe de 1 à 10 millions entre 2001 et 2018, un tiers des femmes accède à l'enseignement secondaire et un quart à l'université. Une réserve forte toutefois : cette croissance de l'accès concerne essentiellement les filles et jeunes femmes des zones urbaines, à Kaboul, et dans les grandes villes provinciales, Herat, Mazar-i-Sharif, etc. où l'éducation est largement financée par l'aide internationale, beaucoup moins dans les campagnes d'un pays qui compte 80 % d'analphabètes.

On trouve des femmes de la bourgeoisie afghane et des classes moyennes instruites dans des secteurs limités : éducation, santé, administration, ministère, médias, organisations non gouvernementales et organisations internationales. Herra est dans cette situation dans MA FAMILLE AFGHANE, proche de la situation des femmes afghanes revenues d'exil après la chute des talibans. Les femmes sans qualification ne sont autorisées à travailler que pour des motifs économiques par les membres masculins de la famille. Veuves ou épouses d'un mari handicapé du fait de la guerre, elles se retrouvent « chef de famille » et occupent des emplois à faible compétence (femmes de ménage notamment) ou tirent des revenus de la vente de produits qu'elles confectionnent le plus souvent à domicile. En zone rurale, les femmes non éduquées contribuent plutôt à l'exploitation familiale, en cultivant les champs ou en s'occupant du bétail ; c'est un travail qui n'est pas rémunéré. Certaines, mais elles sont peu nombreuses, sont enseignantes, médecins, ou agents de la fonction publique.

c) Fuir la guerre

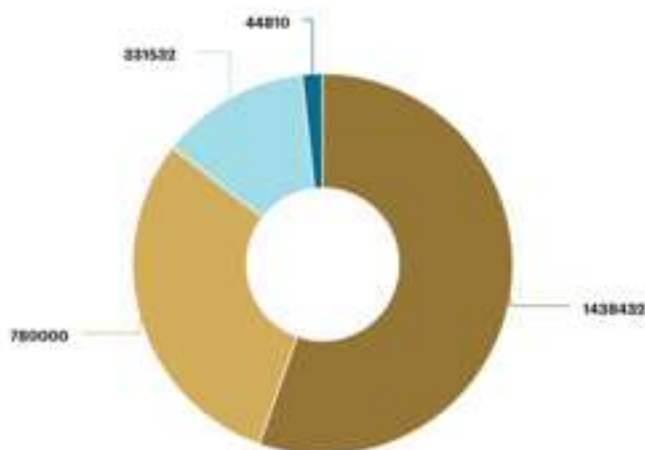
La guerre d'Afghanistan n'a pas manqué de lancer sur les routes de nombreux réfugiés. Après avoir atteint un pic de près de 6 millions de réfugiés dans les années 1980, il y a eu une décline du nombre de réfugiés dans les années 1990 et 2000, pour atteindre quelques 2,6 millions de réfugiés dans le monde en 2020 (et plus de 238 000 demandes d'asile déposées dans l'année). Les Afghans représentent ainsi la troisième nationalité la plus nombreuse sous la protection du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). La communauté afghane représente 11 % de l'ensemble des réfugiés dans le monde, après les Syriens (6,7 millions dans le monde) et les Vénézuéliens (4 millions). La majorité des migrants sont des hommes jeunes et seuls qui fuient la guerre et la misère qui sévissent en Afghanistan.

Exercice. Quatrième



Document 1. Évolution du nombre de réfugiés afghans dans le monde

● Pakistan ● Iran ● Europe ● Reste du monde



Document 2. Répartition des réfugiés afghans selon le pays ou la région d'accueil en 2020

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/08/31/qui-sont-les-refugies-afghans-en-france-et-dans-le-monde_6092924_4355770.html



Document 3. L'itinéraire de cinq migrants afghans vers la France

Source : <https://www.lelivrescolaire.fr/page/16858371>

Questions.

- 1/ Comment le nombre de migrants afghans évolue-t-il depuis les années 1980 ?
- 2/ Mettez en relation le document 1 et la chronologie. Que peut-on en déduire ?
- 3/ Où les migrants afghans se dirigent-ils ? Quelles peuvent en être les raisons selon vous ?
- 4/ Étudiez les étapes de l'itinéraire des migrants :
 - Quels sont les points de passage difficile ?
 - Expliquez les difficultés rencontrées lors du voyage ?
 - Quelle est l'attitude des pays européens à leur arrivée ? Comment l'expliquez-vous ?

Source : Le Monde, d'après HCR : https://www.lemondew.fr/les-decodeurs/article/2021/08/31/qui-sont-les-refugies-afghans-en-france-et-dans-le-monde_6092924_4355770.html

4/ LES FEMMES, UN ENJEU POLITIQUE

a) Être une femme en Afghanistan en 2022

Figure 1 : L'indice WPS (*Women Peace and Security*) rend compte de trois dimensions de la condition féminine au moyen de 11 indicateurs.

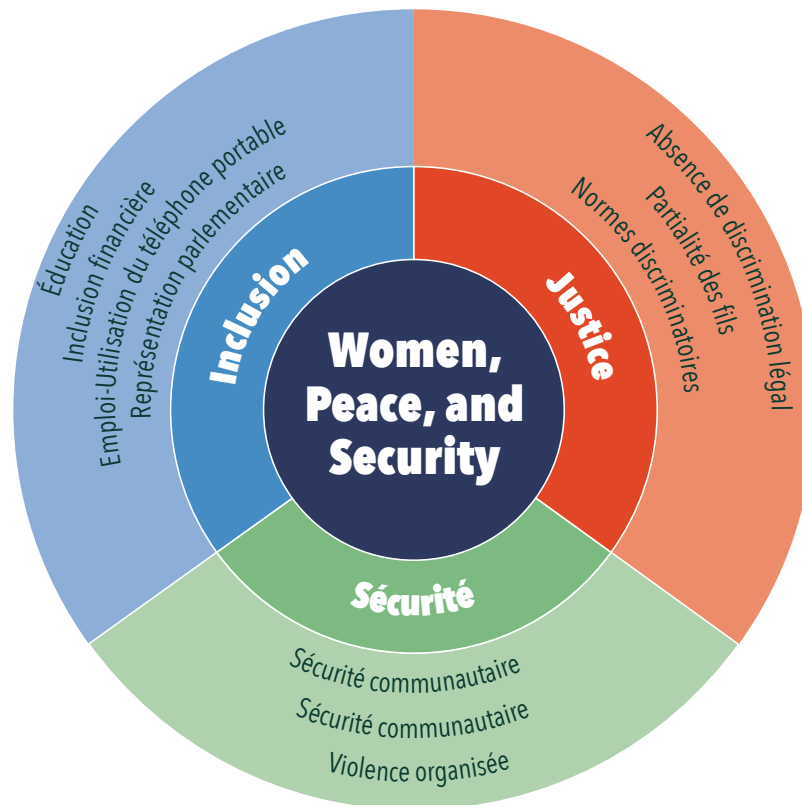
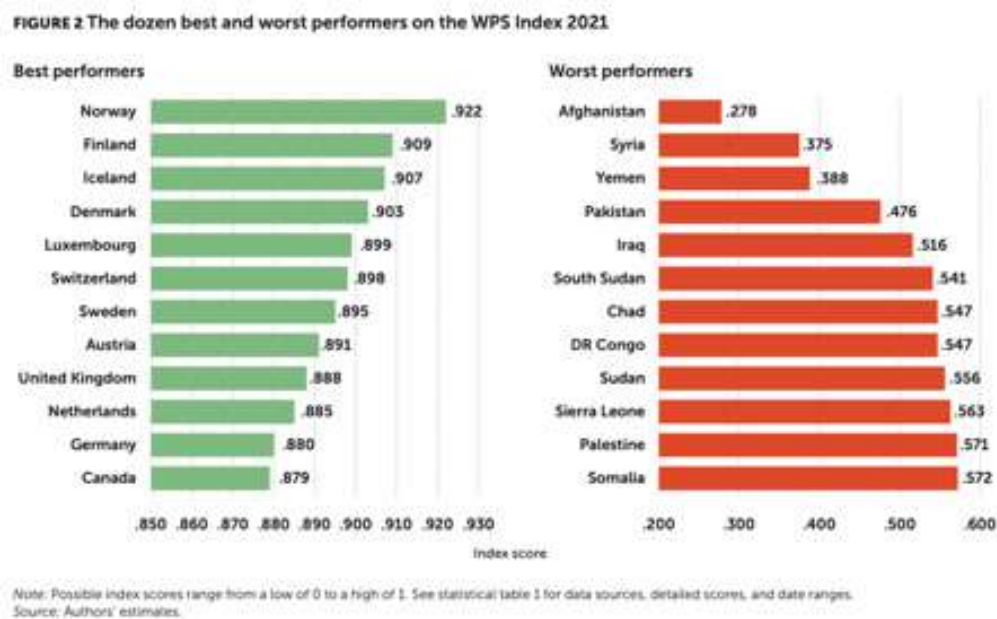


Figure 2 : Les douze pires et meilleurs résultats de l'indice WPS (*Women Peace and Security*) 2021



<https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/10/WPS-Index-2021-Summary.pdf>

L'université de Georgetown a élaboré un indicateur pour mesurer le niveau de sécurité et d'inclusion des femmes dans les sociétés, synthétisant des données relatives à l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la justice [Figure 1]. Cet indice synthétique WPS mesuré de 0 à 1, souligne en 2021 l'état d'extrême difficulté pour les femmes afghanes : avec 0,278 d'indice, l'Afghanistan est le pays du monde dans lequel les femmes sont le moins en sécurité.

Dans un contexte de puissance des partis politiques religieux, il n'est plus question de politique modernisatrice en faveur des femmes mais d'un retour à des valeurs traditionnelles et islamiques, et de reprise du contrôle des femmes. Ces mesures sont d'autant plus faciles à imposer que la plupart de celles qui sont restées aux pays sont des paysannes qui n'avaient jamais eu accès à la modernisation et obéissaient également au strict code tribal pachtoun, le pachtounwali.

Les exactions des milices ont renforcé l'attrait des règles islamiques aux yeux des femmes des campagnes car elles les perçoivent comme des valeurs protectrices. C'est pourquoi les talibans, qui ont une vision rigoriste de l'islam, sont accueillis, au départ, favorablement par une population épuisée par la guerre, parce qu'ils apportent en contrepartie la paix et la sécurité. Ils incarnent le mouvement religieux le plus radical vis-à-vis des femmes, leur interdisant notamment de travailler et aux filles d'être scolarisées. Pendant les périodes où ils sont au pouvoir, elles sont opprimées moralement et physiquement. Mais c'est toute la population, hommes comme femmes, qui subit leurs règles en contradiction avec les transformations de la société depuis le XIX^{ème} siècle. Ainsi les femmes n'étaient pas systématiquement voilées en zone rurale, et s'il est considéré comme indécent qu'elles soient associées aux hommes extérieurs au cercle restreint de la famille, en villes elles peuvent avoir une vie publique si elles sont couvertes d'un voile.

Les rôles entre les hommes et les femmes sont perçus comme complémentaires mais inégaux. La famille patrilinéaire et patriarcale demeure un point de repère social important, et l'émancipation des femmes y est moins importante que les stratégies matrimoniales dans lesquelles la femme est plus un coût qu'une ressource. La famille élargie joue un rôle central dans l'ordre social, l'épouse est toujours vue comme un bien appartenant à sa belle-famille. La vie des Afghans est organisée autour de leurs obligations et de leurs devoirs vis-à-vis de la famille élargie, dominée par l'autorité absolue du chef de famille. Les femmes sont, à n'importe quel âge, sous l'autorité d'un homme et sous sa protection. Il n'est pas admis, en dehors des milieux éduqués, que les femmes communiquent avec des hommes étrangers à la famille. La norme sociale impose encore aujourd'hui la burqa mais aussi le chaperonnage ; la femme doit être accompagnée d'un mahram (époux ou proche membre de la famille qui sert de chaperon) lorsqu'elle sort. L'honneur de la famille représente ainsi la valeur la plus importante aussi bien pour les hommes que pour les femmes qui s'imposent comme les garantes de la morale musulmane – justifiant une éducation limitée à la maîtrise du Coran.



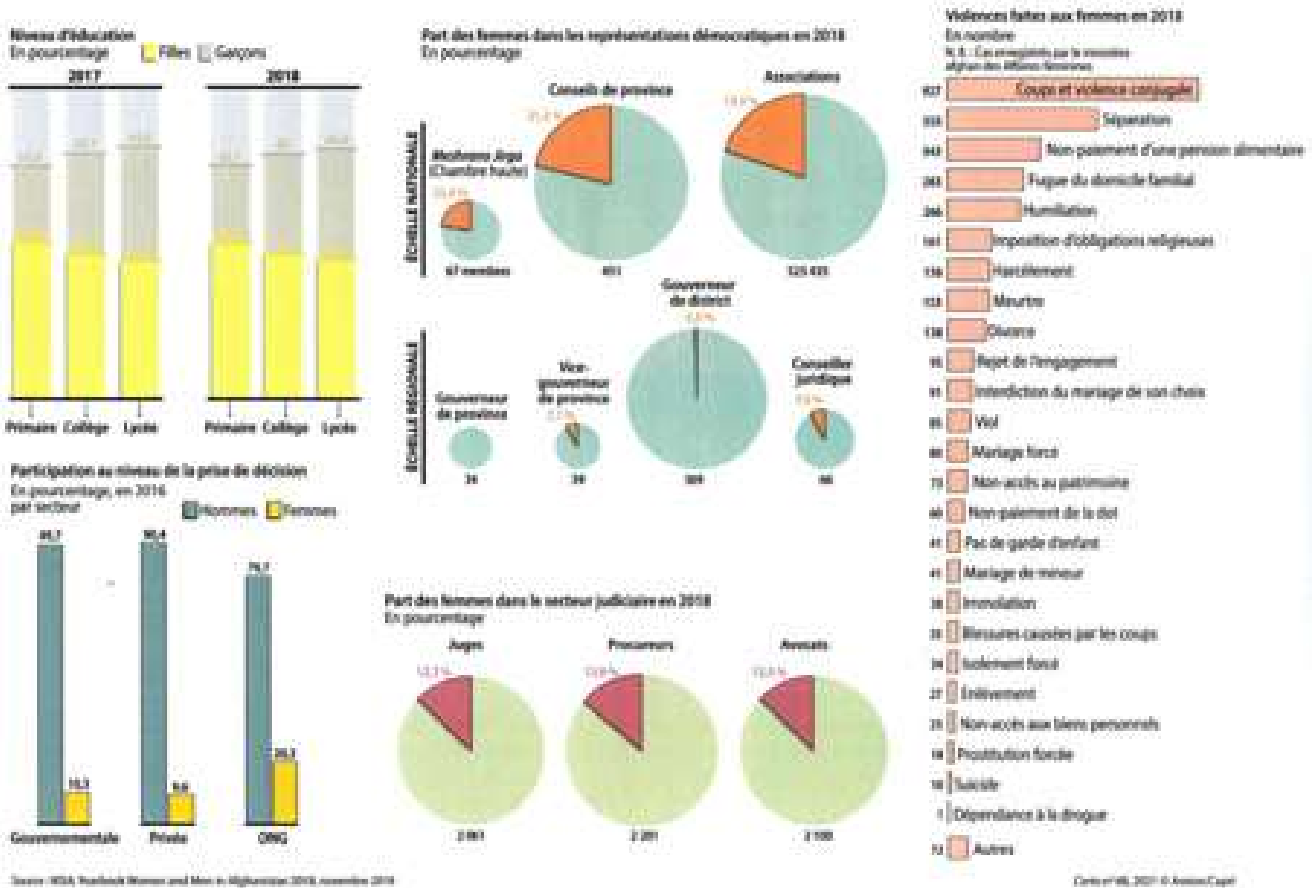
b) Les droits des femmes en recul après le retour des talibans

Dans les années 1990, les talibans ont fermé toutes les écoles, puis progressivement rouvert des écoles religieuses pour les garçons. L'éducation des femmes, qui a permis à une minorité d'entre elles d'accéder à des études supérieures et des emplois, est alors liée en partie à une « scolarisation secrète », notamment dans les grandes villes, et surtout à Kaboul. Depuis 2001, la communauté internationale applique différentes stratégies pour améliorer la condition des femmes en Afghanistan notamment en agissant pour favoriser l'observation des droits constitutionnels acquis en leur faveur, leur participation au processus politique, au développement et à la reconstruction du pays, leur accès à l'éducation, et pour promouvoir les droits de la personne afin d'améliorer leur condition.

EXERCICE - EMC

Troisième

Document original sur *National Statistics and Information Authority* pour l'Afghanistan



Questions :

1/ Répartir les élèves en groupes pour analyser les données :

- Sur l'accès à l'éducation
- Sur l'accès à la représentation
- Sur l'accès aux postes à responsabilité
- Sur les violences faites aux femmes

2/ Les faire rédiger un court paragraphe qui explique l'interprétation des données qu'ils proposent.

Il est possible de les interroger sur la signification qu'ils peuvent donner à la « participation au niveau de la prise de décision », à la différence entre présence nationale et locale des femmes ou sur la variété et les volumes des violences faites aux femmes.

Ces précisions permettent de questionner la pertinence des sources ou de la collecte des statistiques.

3/ Sur chacun des domaines concernés, les élèves cherchent des éléments de comparaison avec la France et à l'échelle mondiale.

On assiste désormais depuis 2021 à une répression des femmes et de leurs manifestations, et notamment l'usage de la violence pour ne pas laisser de trace de cette opposition qui tente de se structurer. Le ministère des questions féminines a été transformé en ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice. Le décret autorisant le retour à l'école des filles, pose des « recommandations » qui limitent de fait le droit d'accès à l'éducation, autorisant essentiellement l'accès à l'école primaire – mais par crainte, les parents ne les y envoient pas. Dans un pays déjà sous doté en bâtiment et en enseignants, où les programmes se trouvent expurgés et les enseignements remplacés par un enseignement religieux. Les universités ne sont pas mixtes, mais le gouvernement n'a pas les moyens de mettre en œuvre des enseignements dédoublés, et les universités privées ne font que renforcer les inégalités d'accès à l'éducation entre villes et campagnes, entre riches et pauvres.

On observe également un retour de pratiques auparavant en recul : mariages des mineures, retour du mariage forcé par vente d'enfant pour les familles dont les parents estiment qu'ils n'ont pas les moyens d'entretenir des filles. Un arrêté d'octobre stipule que les filles à partir de 9 ans peuvent être mariées – avant même leur puberté donc – ainsi que les veuves de plus de 40 ans dès lors qu'elles épousent des combattants. Lorsque mardi 28 décembre 2021, une manifestation d'Afghanes à Kaboul scande « nous, les femmes, sommes éveillées et détestons les discriminations », elle est rapidement réprimée. « Seulement une vingtaine de minutes après le début de notre marche, les talibans nous ont encerclées. Ils ont commencé à nous tabasser avec la crosse de leurs fusils et à tirer en l'air », explique Hoda Khamosh, poétesse afghane de 27 ans. « Essayant de fuir, deux camarades sont tombées par terre et ont été blessées à la tête, et des journalistes ont été brièvement arrêtés, leurs photos et vidéos supprimées » [Source : Le Monde, 29 décembre 2021]. Ainsi les talibans signalent un manque de sécurité pour justifier l'interdiction faite aux femmes de sortir, en même temps qu'ils entretiennent cette insécurité dans les rues.



BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

- Dorronsoro Gilles, *Le Gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*. Karthala, « Recherches internationales », 2021.
- Étienne Gilbert, *Imprévisible Afghanistan*. Presses de Sciences Po, « La Bibliothèque du citoyen », 2002.
- Jedidi, Sonia, « Levons le voile sur les femmes en Afghanistan », *Hérodote*, 2010/1 (n° 136), p. 121-133.
- Le Chaffotec Boris, « Les États-Unis et la promotion de la démocratie post-guerre froide. Une stratégie polymorphe », *Les cahiers Irice*, 2014/2 (n° 12), p. 74-88. DOI : 10.3917/lci.012.0074.
- Michailof, Serge, L'échec du « nation building » en Afghanistan, 24 août 2021
<https://www.iris-france.org/159688-lechec-du-nation-building-en-afghanistan/>
- Roy Olivier, « Ethnies et appartenances politiques en Afghanistan », dans : Jean-Pierre Digard (éd.), *Le Fait ethnique en Iran et en Afghanistan*. Paris, CNRS Éditions, « Colloques internationaux du CNRS », 1988, p. 201-209. DOI : 10.3917/cnrs.digar.1988.01.0201.
- L'Afghanistan, une enclave au tracé arbitraire (animation), *Le Monde*
https://www.lemonde.fr/international/visuel/2021/12/04/afghanistan-une-enclave-au-trace-arbitraire_6104706_3210.html

Culture Monde sur France Culture

- « 2001 – 2021 : 20 ans d'interventions

Épisode 1. Afghanistan : l'échec de la doctrine américaine », 6 septembre 2021

<https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/culturesmonde-emission-du-lundi-06-septembre-2021>

- « Éducation, une lutte sans fin », 25 janvier 2022

<https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/afghanistan-inde-l-education-des-filles-a-l-epreuve-du-patriarcat>

Sur les liens entre Afghanistan et opium, voir « *De l'opium à l'héroïne, comment l'argent de la drogue a financé les talibans* », *Le Monde*, 24/10/2021.

La revue trimestrielle «Les Nouvelles d'Afghanistan» est publiée depuis 1980 par l'association AFRANE. Il s'agit de la seule revue francophone entièrement consacrée à ce pays, sans aucune publicité. Elle offre une analyse de la situation économique, politique, culturelle et sociale de l'Afghanistan ainsi qu'un panorama des publications récentes le concernant. Les articles et dossiers sont documentés puis écrits par des volontaires humanitaires ou des spécialistes du pays et de la région. La contribution des chercheurs, ethnologues, historiens, sociologues, acteurs de la vie publique en Afghanistan fait de cette revue une source précieuse pour toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances du pays.

Pour en savoir plus www.afrane.org.



POUR ORGANISER UNE PROJECTION SCOLAIRE

1. Contactez la salle de cinéma la plus proche de votre établissement - si vous n'avez pas le contact, n'hésitez pas à nous le demander à cette adresse : diaphana@diaphana.fr
2. Demandez au responsable de la salle les modalités pour organiser une séance scolaire : tarifs, disponibilités de la salle...
3. Toutes les salles de cinéma sont susceptibles d'organiser une projection pour les scolaires même si le film n'est pas programmé dans la salle.

Dossier conçu par **APPROCHES**
Auteur Alexandre Boza professeur d'histoire-géographie